

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° II-904

présenté par  
M. Hetzel

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 59, insérer l'article suivant:****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur les mesures mises en place pour améliorer l'attractivité des filières scientifiques et des écoles d'ingénieurs dans le supérieur, renforcer la culture scientifique et technique dès le plus jeune âge, et améliorer le niveau en mathématiques des élèves et étudiants.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La dernière enquête internationale TIMSS (Trends in International Mathematics and Science Study) montre une chute importante du niveau des élèves français en mathématiques et sciences en vingt ans, et un mauvais classement par rapport à la moyenne de l'OCDE : en 2019, les élèves français de CM1 et de 4e étaient derniers, avec une forte chute du niveau depuis la première parution de l'enquête en 1995. Au niveau lycée, la dernière enquête portant sur le niveau des élèves de terminale S, parue en 2015, situait les élèves français dans la moyenne basse à l'international et enregistrait une baisse de 100 points du niveau depuis 1995.

Le déficit d'ingénieurs diplômés en France est en outre estimé à 15 000 nouveaux diplômés par an pour faire face aux besoins de la réindustrialisation et de la transition écologique.

Pour former davantage d'ingénieurs dans de bonnes conditions, les écoles d'ingénieurs n'ont pas seulement besoin de moyens financiers et humains : il faut aussi que se présente aux concours un nombre suffisant de candidats ayant le niveau, les aptitudes et les motivations requis pour devenir ingénieur. Or les écoles observent ces dernières années une baisse du niveau des candidats se présentant aux concours.

La qualité et le volume d'enseignements scientifiques dans l'enseignement primaire et secondaire a un impact sur le nombre d'aspirants ingénieurs et leur niveau : renforcer le niveau scientifique et mathématique des élèves français, mais également leur faire aimer les sciences et les mathématiques dès le plus jeune âge, doit donc être une priorité nationale pour former davantage d'ingénieurs en France, mais également pour encourager l'égalité des chances et la diversité des recrutements au sein des écoles.

Cet amendement impose donc au Gouvernement la remise au Parlement d'un rapport sur les mesures mises en place pour améliorer l'attractivité des filières scientifiques et des écoles d'ingénieurs dans le supérieur, renforcer la culture scientifique et technique dès le plus jeune âge, et améliorer le niveau en mathématiques des élèves et étudiants.